

**RAPPORT ANNUEL DU  
COMITÉ DE VÉRIFICATION  
Du 1<sup>er</sup> mai 2013 au 30 avril 2014**

**1. MEMBRES DU COMITÉ**

**Membres**

Paul Bérubé  
Alain Bossé  
Liette Dumas-Sluyter  
Yves Gagnon, président  
Rolland LeBouthillier

**Personnes invitées**

Roger Bastarache, vérificateur externe  
Lynne Castonguay, secrétaire générale  
Daniel Godbout, directeur du Service des finances  
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)  
Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier

**2. RÉUNION DU COMITÉ**

Le Comité de vérification s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2013-2014, soit le 27 mai 2013, le 5 septembre 2013, le 9 octobre 2013 et le 24 mars 2014.

**3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS**

***R : 03-CVF-130527***

*« Que la firme Marcil Lavallée soit retenue pour procéder à l'étude et l'évaluation du contrôle interne du système des revenus, recevables et encaissements des trois campus de l'Université de Moncton selon l'approche et le calendrier proposés. »*

***R : 04-CVF-130527***

*« Que, au sujet des impacts comptables pour l'immobilisation, l'on garde le coût historique comme base de comptabilité; que, au sujet des impacts comptables pour les instruments financiers, l'Université maintienne sa pratique actuelle; et que, au sujet des impacts comptables pour les régimes de pension, l'Université adopte la méthode du report lors du passage aux nouvelles normes comptables au cours de l'année 2012-2013, méthode qui s'apparente à la convention actuelle. »*

**3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)**

**R : 03-CVF-130905**

*« Sous réserve d'une modification mineure à la note 6 en page 12 du document, le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des états financiers vérifiés de l'Université de Moncton au 30 avril 2013. »*

**R : 04-CVF-130905**

*« Le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs que l'audit des états financiers vérifiés de l'Université de Moncton, pour l'année 2013-2014, soit fait par Ernst & Young. »*

**R : 03-CVF-131009**

*« Que le Comité de vérification donne le mandat au vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines d'entamer les démarches pour la mise en place d'un appel d'offres relativement au choix d'une auditrice ou d'un auditeur externe étant entendu qu'un rapport d'avancement des activités sera remis au Comité à la réunion du 4 février 2014. »*

**4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS**

- Mise à jour — mandats d'audit interne
- Présentation des nouveaux mandats
- Nouvelles normes comptables
- Plan d'audit des états financiers 2013-2014
- Nomination de l'auditrice ou de l'auditeur externe
- L'audit sur la sécurité des TI

Préparé par le Secrétariat général  
Août 2014